



ASSURANCE MULTI PRO

En cas de sinistre, nous vous versons
une avance pour financer vos premiers frais.

Crédit  Mutuel

UNE ASSURANCE MULTIRISQUE POUR PROTÉGER VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Multi Pro est une offre complète et modulable destinée à assurer votre exploitation et votre patrimoine contre les aléas qui peuvent réduire ou interrompre l'activité de votre entreprise.

Une assurance essentielle pour sécuriser votre activité en couvrant :



- vos responsabilités civiles,
- vos locaux et biens mobiliers,
- votre protection juridique en cas de litiges.

Une protection financière en cas de sinistre :



- notre **garantie Pertes d'Exploitation** vous permettant de compenser les effets de la diminution du chiffre d'affaires et de faire face à vos charges fixes ;



- **une avance sur indemnisation⁽¹⁾** versée rapidement pour faire face à vos dépenses urgentes.

Des services d'assistance inclus



- Au quotidien, vous **bénéficiez de l'intervention d'un professionnel du dépannage** en cas de problème (en plomberie, électricité, serrurerie).



- **Un accompagnement en cas de sinistre** comme par exemple le pompage des eaux suite à inondation, le gardiennage ou la sécurisation de vos locaux.

(1) Sous réserve des dispositions prévues au contrat, voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel proposant ce service.



UNE SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE PROFESSION ET À VOS BESOINS...

Pour couvrir vos Responsabilités Civiles d'Exploitation et Professionnelle liées à votre activité



- parce que vous êtes un(e) commerçant(e) et que vous accueillez du public,
- parce que vous êtes chirurgien-dentiste et que vous souhaitez vous protéger d'éventuels préjudices subis par vos patients,
- parce que vous travaillez dans le conseil et que vous souhaitez vous protéger en cas pertes subies par votre client suite à une erreur dans le conseil que vous lui avez apporté.

LES DE NOTRE CONTRAT

Une garantie Protection Juridique

Pour défendre vos intérêts et prendre en charge vos éventuels frais de justice en cas de relations conflictuelles ou de litiges avec un fournisseur, un client, l'administration fiscale ou avec vos salariés (suivant le niveau que vous aurez déterminé).



UNE SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE PROFESSION ET À VOS BESOINS...

Pour protéger votre patrimoine professionnel

que ce soit vos locaux, vos marchandises et vos biens professionnels



- parce que vous travaillez dans l'alimentaire et que vous souhaitez protéger votre marchandise en cas de panne de réfrigérateur,



- parce que vous êtes boulanger(ère) et que vous souhaitez vous protéger en cas de casse de votre pétrin,



- parce que vous êtes carreleur(se) et que vous souhaitez protéger votre matériel même sur des chantiers.

LES + DE NOTRE CONTRAT

Des garanties dommages personnalisables

Commerçant en boutique ou en ligne, restaurateur, artisan, fabricant... vous avez des besoins spécifiques pour lesquels votre conseiller peut vous proposer des garanties complémentaires : comme par exemple le bris de glace ou la perte de marchandises sous température contrôlée.

Rééquipement à neuf

Bénéficiez d'une indemnisation de votre matériel professionnel de moins de 3 ans en valeur à neuf (sans vétusté).



Pour en savoir plus

RENSEIGNEZ-VOUS...

- › En caisse locale et espace conseils professionnels, auprès de nos conseillers qui se tiennent à votre disposition pour vous apporter les précisions et réponses à vos questions.
- › Rendez-vous **sur cmne.fr** pour un maximum de services en un clic.
- › Appelez le **0 820 047 048** 
6 jours sur 7, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi jusqu'à 17h.
- › C'est nouveau : les rendez-vous vidéo. Parlez-en à votre conseiller.

Crédit  Mutuel

L'ensemble des offres et services proposés est soumis à conditions, dont le détail pourra vous être précisé par votre Caisse de Crédit Mutuel. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Cette démarche n'entraîne aucuns frais.

Caisse Régionale du Crédit Mutuel Nord Europe, Société anonyme coopérative de crédit à capital variable - RCS Lille Métropole 320 342 264 - TVA intracommunautaire FR 80 320 342 264 - ORIAS n° 07 003 758 - Siège social : 4, Place Richebé 59000 Lille - Mentions légales : www.cmne.fr

Les caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national des intermédiaires d'assurance sous le numéro 07 003 758, consultable sur www.orias.fr et contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4, place de Budapest CS 92459, 75436 Paris cedex 09. Elles proposent des contrats d'assurances d'ACM IARD SA, entreprise régie par le Code des assurances.